

## Les caractéristiques des conseillers et formateurs en compétences essentielles

La présente section offre une liste des caractéristiques attribuées aux bons conseillers et instructeurs / formateurs en compétences essentielles (CE).

### Les caractéristiques courantes des conseillers en CE sont les suivantes :

- comprendre les principes d'éducation des adultes et les modes d'apprentissage chez les adultes;
- pouvoir s'adapter aux besoins individuels et organisationnels;
- bien fonctionner avec les employés de tous les échelons d'une organisation;
- respecter les personnes aux antécédents raciaux, culturels, linguistiques et éducationnels variés et bien travailler avec elles;
- posséder des connaissances, des compétences et de l'expérience dans le domaine des CE et de l'apprentissage professionnel;
- bien connaître les pratiques en vigueur dans les environnements commerciaux et syndicaux;
- posséder de bonnes aptitudes à la négociation, à l'écoute et à la communication;
- bien connaître tous les aspects de l'élaboration du curriculum;
- bien connaître l'appréciation et l'évaluation;
- comprendre tous les aspects de l'exécution du programme de CE.

Les conseillers en CE travaillent souvent avec des instructeurs / formateurs en CE pour déployer et offrir la formation et pour intégrer les CE à la formation professionnelle existante.

Si vous décidez d'offrir une formation en CE, embaucher les bons instructeurs / formateurs sera une étape importante. Les conseillers en CE peuvent fournir les noms d'éducateurs des adultes qualifiés qui ont de l'expérience en enseignement dans le contexte du milieu de travail. Les conseillers en CE contribuent un savoir-faire en éducation des adultes au processus de sélection et peuvent fournir un apport, mais ne devraient pas avoir à jouer un rôle décisionnel.

### Les caractéristiques courantes des instructeurs / formateurs en CE sont les suivantes :

- comprendre les principes d'éducation des adultes et les modes d'apprentissage chez les adultes;
- pouvoir s'adapter aux besoins individuels et organisationnels;
- respecter les personnes aux antécédents raciaux, culturels, linguistiques et éducationnels variés et bien travailler avec elles;

- posséder des connaissances, des compétences et de l'expérience dans le domaine des CE et de l'apprentissage professionnel;
- bien connaître les pratiques en vigueur dans les environnements commerciaux et syndicaux;
- bien comprendre tous les aspects de l'élaboration du curriculum pour préparer et offrir une formation contextualisée;
- bien connaître l'appréciation et l'évaluation.